

CADRE CONCEPTUEL POUR LA RECHERCHE DANS LES COLLÈGES CANADIENS*



ROGER FISHER
Conseiller en recherche
Fanshawe College
London, Ontario

Traduction: Sylvie Charbonneau

Révision: Susanne de Lotbinière-Harwood

Par l'entremise de l'Association pour la recherche au collégial, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a assumé le financement de la traduction en français du présent article, et ce, en utilisant les contributions prévues à l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes.

La mission des collèges¹ canadiens subit une profonde mutation. Dans le contexte de l'économie postindustrielle du 21^e siècle, basée sur le savoir, et en réponse aux initiatives du gouvernement fédéral visant à encourager la recherche appliquée et l'innovation technologique dans les établissements d'enseignement supérieur publics subventionnés, de nombreux collèges canadiens élargissent leur mission qui est, d'une part, l'éducation axée sur l'emploi et, d'autre part, le développement économique régional, afin d'y intégrer le soutien de la recherche.

Au cours des années 60, le gouvernement canadien a adopté des lois et fourni des ressources financières pour développer un réseau pancanadien de collèges communautaires, cherchant ainsi à accélérer la transition de l'économie canadienne, alors basée sur l'exploitation des ressources, vers une économie basée sur le développement industriel. À l'heure actuelle, le soutien du gouvernement fédéral auprès des collèges est motivé par la nécessité d'accélérer le virage vers une économie du savoir, dans le contexte d'un marché mondial très concurrentiel (Industrie Canada, 2007 ; Ivany, 2000). La contribution potentielle des collèges canadiens au programme élaboré par le gouvernement pour ce qui concerne l'innovation est devenue « un des principaux atouts que devrait faire valoir le réseau collégial » (Corkery, 2002, p. 1 [traduction]).

* Une version plus étendue de cet article est parue en anglais dans la revue *College Quarterly*, automne 2009, vol. 12, n° 4, sous le titre « A Conceptual Framework for Research at Canadian Colleges ».

¹ Dans le présent article, le terme « collège » désigne indifféremment tous les établissements d'enseignement publics subventionnés qui, à l'exception des universités, dispensent une éducation postsecondaire au Canada, généralement désignés par les termes suivants : collèges communautaires, collèges d'arts appliqués et de technologie, instituts techniques, collèges universitaires, instituts de technologie, instituts polytechniques ou, au Québec, collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps).

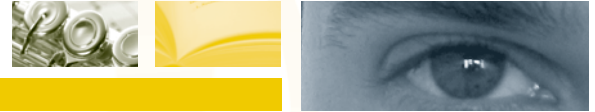
Cependant, malgré l'enthousiasme indéniable que suscite l'évolution de la mission des collèges, on peut se demander si ceux-ci sont, dans les faits, prêts, intéressés et en mesure de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le gouvernement canadien au regard de l'innovation. Ainsi, les auteurs de plusieurs études récentes ont émis des réserves au sujet de la capacité de recherche actuelle dans les collèges (Bélanger et collab., 2005 ; Corkery, 2002 ; Madder, 2005). Comme les collèges canadiens entament à peine ce virage, il est toutefois difficile de brosser un tableau clair et net de leur capacité à contribuer pleinement au développement de la recherche et de l'innovation à l'échelle pancanadienne.



Depuis 2006, nous avons mené deux recherches visant à évaluer la capacité des collèges à contribuer de façon significative au développement de la recherche au Canada. Dans le cadre de l'étude intitulée *Participation du corps professoral des collèges canadiens à la recherche : une enquête nationale* (Fisher, 2008a), nous avons effectué un sondage bilingue à grande échelle auprès des membres du personnel (2 410 participants), de façon à évaluer leur degré de participation aux activités de recherche et à déterminer leurs principaux champs d'intérêt en termes de recherche. Par la suite, la Direction de la politique de recherche et développement en enseignement supérieur d'Industrie Canada nous a confié le mandat de mener une vaste étude pancanadienne afin de dresser un portrait global du rôle des collèges sous l'angle de l'innovation et d'évaluer la capacité de ces derniers à mettre à profit leurs compétences dans ce domaine. Le rapport sur l'état de la question, intitulé *The College Advantage: Private Sector Innovation and Highly Qualified Personnel* (Fisher, 2008b), décrit en détail la forme, la nature, la structure et l'ampleur du potentiel actuel des activités de recherche et d'innovation réalisées dans les collèges canadiens.

La construction du cadre de recherche s'appuie sur ces six concepts clés : les visées, les types, la gouvernance, le personnel, le financement et les retombées.

À la lumière notamment des études mentionnées plus haut, il apparaît évident que tant le degré d'intérêt pour la recherche que le volume des activités de recherche ont pris rapidement



de l'expansion dans les collèges canadiens, mais que cette croissance s'est produite sans structure ni coordination. La situation est d'autant plus compliquée qu'il existe de nombreuses différences entre les provinces en ce qui a trait, par exemple, aux conventions collectives, aux conditions de financement, aux domaines de spécialisation. De fait, on ne retrouve dans les collèges ni tradition établie, ni structure officielle d'encadrement, ni vision stratégique, ni cadre global commun favorisant le développement d'une culture de la recherche nationale qui soit efficace et productive.

Pour pallier ce manque de connaissances, nous avons proposé, en 2009, dans notre thèse, un cadre conceptuel qui fournit des balises claires et précises afin de coordonner le développement dans les collèges canadiens d'une culture de la recherche qui soit productive et durable. La question centrale sur laquelle portait notre recherche était la suivante: quel serait le meilleur modèle de développement d'une culture nationale de la recherche, productive, structurée et entièrement adaptée au contexte des collèges canadiens?

Le présent article présente un résumé de notre thèse en réponse à cette question.

À partir de la lecture d'articles nombreux et très variés sur le sujet, d'échanges avec des personnes au fait de la situation ainsi que de nos perceptions, et à la suite d'une analyse et d'une meilleure compréhension du domaine, nous avons retenu six concepts clés qui recouvrent l'ensemble des sujets traités, des modèles proposés, des enjeux cernés et des facteurs décrits dans la documentation. La construction du cadre de recherche s'appuie sur ces six concepts clés: les visées, les types, la gouvernance, le personnel, le financement et les retombées.

Nous avons ensuite étudié les effets de l'intégration de la recherche dans la mission des collèges en nous servant de chacun des six concepts clés comme angle d'analyse. Nous avons pu ainsi ajuster le modèle afin de tenir compte des enjeux particuliers, du potentiel et du contexte caractéristique de la recherche dans les collèges canadiens. La figure suivante présente le cadre conceptuel final sous forme de schéma.





► CADRE CONCEPTUEL POUR LA RECHERCHE DANS LES COLLÈGES CANADIENS

Dans la section qui suit, nous reprenons en détail chaque concept clé, en précisant sa structure, ses caractéristiques et ses effets sur la recherche dans les collèges canadiens.

VISÉES DE LA RECHERCHE

Les buts principaux de l'intégration de la recherche à la mission des collèges sont d'enrichir et d'élargir cette mission (l'enseignement axé vers l'emploi et le développement régional) en faisant de l'apprentissage une expérience riche, en augmentant la qualité de la formation, en maintenant les enseignants engagés et à la fine pointe dans leur champ d'expertise et en contribuant à la qualité de vie de la collectivité. Dans cette perspective, il faut encourager la recherche et la considérer comme une prolongation, et non un détournement, de la mission des collèges.

La recherche enrichit l'apprentissage des étudiants, car les activités de recherche leur offrent des défis concrets, un contact direct avec la technologie la plus récente, ainsi qu'une formation approfondie dans des domaines spécialisés. Les activités de recherche exigent aussi de leur part des habiletés de réflexion et de raisonnement devenues indispensables dans la nouvelle économie basée sur le savoir. Une des caractéristiques de cette économie est qu'elle « ne se limite pas à créer de nouvelles catégories d'emplois qui exigent des compétences particulières. Elle exige également une forte *base de connaissances* [c'est l'auteur qui souligne] pour les emplois existants. » (Ivany, 2000, p. 11) Par conséquent, les personnes diplômées qui ont participé à des activités de recherche ont une longueur d'avance quand il s'agit de contribuer au développement économique et social de leur collectivité.

Qui plus est, les activités de recherche réalisées en collaboration avec des entreprises locales permettent aux enseignants des collèges de se tenir à jour dans leur champ d'expertise. Comme l'a mentionné un participant au sondage national, l'intégration des activités de recherche dans l'enseignement :

[...] est profitable pour les trois parties : la population étudiante, la collectivité et moi. C'est tellement valorisant de voir que les étudiants partagent mon enthousiasme devant une découverte. Quand je vois que les recherches que j'ai menées avec mes étudiants bénéficient à la collectivité, c'est fantastique ! (Dans Fisher, 2008a [traduction])

Quand elle a pour buts d'enrichir et d'élargir la mission des collèges, l'intégration de la recherche dans les programmes

d'enseignement peut insuffler de l'énergie, susciter de l'enthousiasme et créer une expérience fructueuse pour toutes les parties prenantes.

TYPES DE RECHERCHE

Contrairement aux universités, les collèges canadiens ne peuvent pas s'appuyer sur une longue et solide expérience de la recherche. Dans ce contexte, les chercheurs se tournent principalement vers des formes de recherche non traditionnelles, voire émergentes, comme la recherche appliquée et la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage. À cet effet, certains éléments des modèles de Boyer (1990) et de Gibbons (2003) semblent tout à fait pertinents pour développer une solide culture de recherche dans les collèges. Toute activité de recherche qui vise l'amélioration de l'apprentissage, ce que Boyer (1990) appelle *Scholarship of Teaching*, est complémentaire aux objectifs généraux des collèges, pour le plus grand bénéfice de la population étudiante et de la collectivité. Au cours des dernières années, la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage, appelée en anglais *Scholarship of Teaching and Learning* (Herteis, 2010), s'est intéressée plus particulièrement aux moyens d'améliorer la qualité et l'efficacité des pratiques pédagogiques dans les collèges canadiens (Ferguson, 2005 ; Fisher et Engemann, 2009 ; Lowry et Froese, 2001).

[...] il faut encourager la recherche et la considérer comme une prolongation, et non un détournement, de la mission des collèges.

Un autre élément du modèle de Boyer (1990), le *Scholarship of application* ou la recherche orientée vers l'application, semble pouvoir parfaitement convenir au contexte des collèges canadiens. Boyer estime que « la valeur de la recherche ne se définit pas en soi, mais sur la base des services qu'elle peut rendre à l'échelle nationale ou internationale » (p. 23 [traduction]). Cette façon de mettre ses connaissances au service de la société, souvent désignée par « recherche appliquée », constitue une extension naturelle de la mission des collèges. De son côté, Gibbons (2003) décrit un type de recherche assez semblable qu'il appelle la recherche de Mode 2. Pour lui, la recherche de Mode 2 se caractérise par des partenariats et des collaborations professionnelles autour de certains problèmes et applications. Le modèle de Gibbons va dans le même sens que le cadre conceptuel que nous proposons, car il reflète la spécificité des collèges et étend la portée de la recherche à « des équipes multidisciplinaires plus grandes et plus passagères, dont les membres collaborent à un problème défini dans un contexte local précis » (p. 110 [traduction]).



GOUVERNANCE DE LA RECHERCHE

Le terme «gouvernance» fait d'abord référence à la structure du système de recherche, à sa mise sur pied et à son encadrement, à la composition et au rôle des comités consultatifs ainsi qu'à la mise en place de politiques adéquates. Dans le contexte des collèges canadiens, le travail fait en coordination avec les divers organismes subventionnaires a fortement contribué à l'établissement de bureaux de la recherche, de même qu'à l'adoption de politiques institutionnelles liées à la recherche (Corkery, 2002 ; Fisher, 2008b ; Gouvernement du Canada, 2007 ; Madder, 2005).

Les collèges actifs en recherche doivent développer et implanter des règles de gouvernance rigoureuses en ce qui a trait, entre autres, à l'éthique, à la liberté pédagogique, à l'intégrité, aux conflits d'intérêts et au processus d'évaluation par les pairs. De plus, les droits de propriété intellectuelle doivent être clairement définis, particulièrement dans le cas de travaux effectués en collaboration avec des partenaires d'affaires, et les collèges doivent prendre en compte les besoins de ces partenaires, les objectifs économiques des organismes subventionnaires, leur propre projet éducatif et les droits du personnel enseignant qui participe à des activités de recherche, notamment en ce qui concerne la liberté de l'enseignement et la rémunération. Les collèges doivent également apprendre à administrer une subvention en provenance d'un organisme externe dans le respect de leurs propres règles de comptabilité, de gestion financière et de ressources humaines, règles qui n'ont pas toujours été conçues pour faire face à ce type de contraintes. Enfin, ils devraient encourager la participation de leurs chercheurs au sein des diverses instances des organismes subventionnaires, et les inciter à participer à toutes les étapes de structuration de la recherche sur le plan institutionnel. En d'autres mots, la gouvernance devrait contribuer au développement d'une culture de la recherche en proposant une vision selon laquelle la recherche «devient une partie intégrante» de la mission du collège (Rowley, 1999 [traduction]).

Corkery [...], Fisher [...] et Madder [...] ont tous souligné que l'impossibilité d'offrir une libération de tâche au personnel enseignant constitue le principal obstacle à la croissance de la recherche dans les collèges canadiens.

PERSONNEL DE RECHERCHE

Le concept de personnel de recherche comprend essentiellement les aspects reliés aux possibilités d'emploi; aux pratiques d'embauche; aux conditions d'emploi, de promotion et de durée

des fonctions; aux primes de rendement; au statut; à la charge de travail; etc. Il fait ressortir de nombreux enjeux auxquels les collèges canadiens sont confrontés actuellement. Par exemple, les collèges ne jouissent pas des mêmes possibilités que les universités lorsqu'il s'agit de modifier les fonctions d'un membre du personnel enseignant qui participe à une recherche. Les enseignants sont embauchés pour *enseigner*, et leur participation à des activités de recherche ne leur apporte rien de plus en ce qui concerne leur rémunération, la durée de leur contrat ou de nouvelles occasions d'emploi. Les conventions collectives, qui sont négociées par province, n'abordent généralement pas les conditions reliées à la pratique de la recherche et, sur le plan local, l'allocation d'une part des ressources (qui se font de plus en plus rares) pour soutenir une recherche à l'interne représente un défi énorme, même pour les établissements les plus convaincus. Corkery (2002), Fisher (2008b) et Madder (2005) ont tous souligné que l'impossibilité d'offrir une libération de tâche au personnel enseignant constitue le principal obstacle à la croissance de la recherche dans les collèges canadiens. Pour résoudre ce problème, toutes les parties prenantes devront travailler de façon concertée afin de négocier des conventions collectives et des modes de calcul de la tâche qui reconnaissent, intègrent et soutiennent les activités de recherche, et ce, en considérant les travaux de recherche comme pouvant faire partie d'une tâche d'enseignement.

Le concept de personnel de recherche englobe aussi les aspects reliés aux membres du personnel non enseignant (membres du personnel à temps partiel, personnel de soutien, etc.) pouvant travailler comme assistants de recherche ou effectuer d'autres travaux connexes (comme responsables du transfert de technologie ou des relations avec les entreprises) dans le respect des conventions collectives actuelles, des descriptions de tâches, des échelles salariales et ainsi de suite. Pour que la recherche dans les collèges ait pour effet de former des diplômés hautement qualifiés pour l'économie du savoir du 21^e siècle, il faudrait aussi offrir aux étudiants du collégial l'occasion d'occuper des fonctions d'assistants de recherche.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Neave (2002) a décrit trois «sources de financement» (p. 13 [traduction]) qui soutiennent et encadrent la recherche en enseignement supérieur – l'établissement d'enseignement, le gouvernement et les partenaires commerciaux. Les collèges sont nettement désavantagés par au moins deux des sources identifiées par Neave, soit le financement par l'établissement et le financement par le gouvernement.

Pour financer des activités de recherche, les collèges peuvent utiliser une partie du budget de fonctionnement alloué par le



gouvernement provincial et, par conséquent, les collèges qui soutiennent des travaux de recherche le font au détriment d'autres programmes ou activités. Quant à la deuxième source de financement, soit le gouvernement, les collèges sont encore désavantagés, car ils ont un accès restreint aux subventions attribuées par concours, comme celles d'organismes subventionnaires; Fisher (2008b) a trouvé que moins de 1 % des subventions de recherche offertes par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et moins d'un demi de 1 % des subventions de recherche offertes par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont été attribuées à des collèges. Sur les plans national, régional et provincial, les collèges du Canada voient leurs activités de recherche appliquée et d'innovation limitées par un biais systémique en faveur des universités, situation qui se perpétue en raison de la perception voulant que «les universités ont acquis une chasse gardée» (Bélanger et collab., 2005, p. 36 [traduction]) dans le monde de la recherche. Il faut toutefois noter que, au Québec, un financement très important est accordé chaque année aux activités de recherche réalisées par les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), dont nous parlerons plus loin.

Du côté de la troisième source de financement identifiée par Neave (2002), soit la vente de services, il est naturel pour les collèges d'offrir des activités de formation en entreprise, du soutien technique et de la recherche appliquée pour soutenir le développement économique régional et, par conséquent, ceux-ci semblent les mieux placés pour profiter de leurs liens avec les entreprises, particulièrement avec les petites et moyennes entreprises (PME).

L'amélioration des subventions institutionnelles et gouvernementales pour soutenir la recherche dans les collèges exige une action claire et concertée de tous les intervenants en vue d'une révision des critères d'admissibilité établis par les organismes subventionnaires, des mécanismes d'allocation des subventions provinciales, des conventions collectives et des plans stratégiques des collèges. Un exemple de démarche de ce type ayant eu du succès est la création par le CRSNG du programme d'Innovation dans les collèges et la communauté (ICC). Le programme d'ICC vise à accroître l'innovation à l'échelle communautaire ou régionale en permettant aux collèges canadiens de renforcer leur capacité de travailler avec des entreprises industrielles locales, en particulier les PME. À ce jour, dans le cadre de ce programme, le CRSNG a attribué 65 millions de dollars à 34 projets, créant ainsi une base de recherche solide et durable pour aider les collèges à contribuer plus activement à la recherche et à l'innovation sur le plan national.

La révision des mécanismes d'attribution des subventions pour dépenses courantes dans les provinces pourrait, elle aussi, aider les collèges à développer pleinement leur potentiel en recherche. Du côté du financement de la recherche provenant des partenaires commerciaux, les collèges ont une tradition bien établie d'ententes de collaboration avec des entreprises pour fournir des services de formation spécialisée, de consultation et de recherche appliquée. À ce titre, les CCTT du Québec sont un exemple éloquent des bénéfices que l'on peut tirer d'ententes multipartites bien coordonnées avec de nombreux partenaires ou organismes subventionnaires.

RETOMBÉES DE LA RECHERCHE

Alors que les indicateurs traditionnels des retombées de la recherche en enseignement supérieur reposent essentiellement sur la mesure du nombre et de la qualité des publications, de la taille du financement public et privé ainsi que des prix obtenus, les enseignants de collège n'ont pas dans leur tâche de temps alloué à de telles réalisations, et aucune attente explicite à leur égard n'est formulée en ce sens. Toutefois, si l'on tient compte d'autres formes non traditionnelles de mesure du rendement, de plus en plus reconnues, on voit que des indicateurs basés sur le transfert de technologie ou le réseautage conviennent bien pour décrire les retombées des activités de recherche dans les collèges (Gibbons, 2003; Gouvernement du Québec, 2005; UNESCO, 2006).

Sur les plans national, régional et provincial, les collèges du Canada voient leurs activités de recherche appliquée et d'innovation limitées par un biais systémique en faveur des universités [...].

De plus, des mesures liées à la performance des étudiants et à la formation à la recherche deviennent de plus en plus pertinentes dans les collèges (Neave, 2002; Rowley, 1999). Comme un des objectifs de la recherche dans les collèges est de former du personnel hautement qualifié et bien outillé qui contribue activement à l'économie du savoir, le niveau des compétences développées par les étudiants peut être un indicateur pertinent des retombées de la recherche dans les collèges canadiens. Les collèges peuvent aussi évaluer dans quelle mesure la recherche s'intègre dans leurs programmes de formation, le nombre d'objectifs qui peuvent être atteints en donnant une plus grande place à l'apprentissage par projets, le degré d'exposition des étudiants à des problèmes de la vie courante en lien avec les compétences visées ainsi que leur capacité à les résoudre, la contribution des étudiants à la création et à l'application de concepts innovateurs, la



rétroaction des employeurs et le nombre de diplômés qui se servent, une fois sur le marché du travail, des habiletés qu'ils ont développées en matière de recherche.

Enfin, les retombées économiques de la recherche collégiale peuvent se mesurer à partir d'indicateurs comme la satisfaction de la clientèle, l'augmentation des ventes de l'entreprise cliente ou partenaire, la productivité de cette dernière, le potentiel de mise en marché du produit de la recherche et la création d'emplois ou à partir de mesures du transfert de technologie, comme les brevets obtenus, la création d'entreprises dérivées, le partenariat avec droits de propriété, les redevances obtenues et les licences autorisées. La participation des enseignants à divers réseaux ou leur collaboration au sein d'autres équipes de recherche sont d'autres indicateurs appropriés des retombées de la recherche dans un collège.

Sur tous ces plans, les collèges du Canada ont fait de grands pas vers une meilleure reddition de comptes, notamment en développant des mesures et des indicateurs de performance mieux adaptés à la recherche collégiale (Fisher, 2008b; Madder, 2005; Gouvernement du Canada, 2007; Polytechnics Canada, 2007). Toutefois, les trop nombreux indicateurs créés à partir des divers modèles et instruments de mesure doivent maintenant être regroupés afin d'établir un ensemble cohérent et convivial qui serve à évaluer la qualité aussi bien que l'étendue de la recherche dans les collèges canadiens.

CONCLUSION

Le cadre conceptuel que nous proposons ici comporte les six concepts d'un modèle de la recherche pour l'enseignement supérieur, tout en adaptant chacun de ces concepts au contexte particulier de la recherche dans les collèges canadiens. Nous espérons que ce cadre conceptuel suscitera des discussions fructueuses au sujet de la recherche collégiale, qu'il amènera les collèges et les communautés à dégager un consensus à cet égard et, ultimement, qu'il leur indiquera la voie à suivre pour implanter une culture qui leur soit propre.

Comme un des objectifs de la recherche dans les collèges est de former du personnel hautement qualifié et bien outillé qui contribue activement à l'économie du savoir, le niveau des compétences développées par les étudiants peut être un indicateur pertinent des retombées de la recherche dans les collèges canadiens.

Ce cadre conceptuel, tout en proposant une approche cohérente et structurée de la recherche dans un contexte collégial, soulève des questions importantes quant aux effets possibles de l'intégration de la recherche dans le réseau collégial. Les collègues qui choisissent de participer à la mise en œuvre du programme national de développement de la recherche doivent prendre conscience des changements que requiert la mise en œuvre d'un modèle intégrant recherche et mission traditionnelle des collèges, car cette décision a des répercussions importantes, notamment sur les plans stratégiques, l'allocation des ressources, les conventions collectives, les attentes des enseignants et l'attribution des tâches.

Les résultats de notre recherche nous amènent également à considérer le modèle unique des CCTT québécois comme une avenue prometteuse. En effet, dans le cadre du programme national d'ICC du CRSNG visant à soutenir les activités de recherche dans les collèges canadiens, 12 CCTT associés à des collèges du Québec ont reçu plus de 25 millions de dollars, ce qui représente environ 40% des subventions attribuées aux collèges canadiens dans le cadre de ce programme. Les raisons qui expliquent le succès des CCTT du Québec dans l'obtention de subventions dans le cadre d'un programme national, le modèle collaboratif de financement qui soutient la recherche au Québec de même que la possibilité d'implanter un modèle semblable dans d'autres provinces sont des sujets qui méritent d'être étudiés attentivement.

La prospérité du Canada au 21^e siècle dépendra de plus en plus de notre capacité à innover, et les collèges «peuvent contribuer à cette prospérité, non pas en changeant [leur] mission, mais en respectant [leurs] principes fondamentaux et en revoyant [leurs] approches» (Ivany, 2000, p. 13). Cette transformation pose des défis de taille au réseau des collèges, unique au Canada; par conséquent, nous avons voulu, dans cet article, contribuer à l'évolution de la mission des collèges en regroupant de manière synthétique et structurée, dans un cadre conceptuel et intégré, l'ensemble des connaissances dans ce domaine.

Bien que le cadre conceptuel proposé ici soit exploratoire, qu'il constitue une ébauche et que la prudence soit de mise relativement aux conclusions qu'on en tire, nous espérons néanmoins qu'il saura susciter un nouveau dialogue et contribuer à de nouvelles théories, à d'autres recherches et à des pratiques de recherche améliorées. À cette fin, nous invitons tous les intervenants à participer, à partir de ce cadre, à l'aménagement du paysage de la recherche qui se dessine en ce moment dans les collèges canadiens. ●



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BÉLANGER, C., J. MOUNT, P. MADGETT et I. FILION, «National Innovation and the Role of the College Sector», *Canadian Journal of Higher Education*, vol. 35, n° 2, 2005.

BOYER, E., *Scholarship Reconsidered: Priorities of the Professoriate*, Princeton, NJ, Princeton University Press/Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching, 1990.

CORKERY, K., *Colleges and the National Innovation Agenda*, Direction générale de la politique stratégique, Ottawa, Industrie Canada, Gouvernement du Canada, 2002.

FERGUSON, J., «Two Cases of College Instructors' Applications of Constructivist Principles», *College Quarterly*, vol. 8, n° 5, 2005.

FISHER, R., *Participation du corps professoral des collèges canadiens à la recherche: une enquête nationale*, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2008a.

FISHER, R., *The College Advantage: Private Sector Innovation and Highly Qualified Personnel*, Direction de la politique de recherche et développement en enseignement supérieur, Ottawa, Industrie Canada, Gouvernement du Canada, 2008b.

FISHER, R. et J. ENGEMANN, *Factors Affecting Attrition at a Canadian College*, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009.

GIBBONS, M., «Globalization and the Future of Higher Education», dans G. Breton et M. Lambert, *Globalisation et universités: nouvel espace, nouveaux acteurs*, Québec, UNESCO/Université Laval, 2003.

GOVERNEMENT DU CANADA, *Programme pilote d'innovation dans les collèges et la communauté: rapport final*, Ottawa, CRSNG, 2007.

GOVERNEMENT DU CANADA, *Mobilizing Science and Technology to Canada's Advantage*, Ottawa, Industrie Canada, Gouvernement du Canada, 2007.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport d'évaluation du dispositif des centres collégiaux de transfert de technologie*, Québec, Gouvernement du Québec, 2005.

HERTEIS, E., *The Scholarship of Teaching & Learning*, University of Saskatchewan, 2010. [<http://www.usask.ca/gmcte/drupal/?q=node/74>]

IVANY, R., «Le développement économique et un mandat du nouveau millénaire pour les collèges communautaires du Canada», *Collège Canada*, vol. 5, n° 1, 2000, réimprimé dans le vol. 9, n° 1, 2004.

LOWRY, C. et W. FROESE, *Transitions: Becoming a College Teacher*, Pan-Canadian Education Research Agenda Symposium, mai 2001, Université Laval, Québec.

MADDER, J., *Innovation at Canadian Colleges and Institutes*, Ottawa, Association des collèges communautaires du Canada, 2005.

NEAVE, G., *Research and Research Training Systems: Toward a Typology*, Forum Occasional Paper Series, Paris, UNESCO, n° 1, 2002.

POLYTECHNICS CANADA, *Applied Research Capacity*, 2007. [<http://www.polytechnicscanada.ca>]

ROWLEY, J., «Developing Research Capacity: The Second Step», *The International Journal of Educational Management*, vol. 13, n° 4, 1999.

UNESCO, *Analyse comparative des systèmes nationaux de recherche: rapport de l'atelier*, Forum de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur, la recherche et la connaissance, Paris, UNESCO, 2006.

Roger FISHER, Ph. D., est conseiller en recherche au Fanshawe College de London, Ontario. Auparavant, il a œuvré comme enseignant et administrateur dans un établissement d'enseignement durant 35 ans. Cet article présente un condensé de sa thèse de doctorat, soutenue en 2009 au Département d'études en éducation de l'Université Western Ontario. Monsieur Fisher veut remercier les membres de son jury de thèse, soit R. Macmillan, Ph. D., A. Edmunds, Ph. D., et J. Engemann, Ph. D., pour leur contribution.

rfisher@fanshawec.ca

encadrement personnalisé

partout avec vous

SPÉCIALISTES DE CONTENU ET TUTEURS RECHERCHÉS

Développez ou révisez le matériel pédagogique
www.cegepadistance.ca/collaboration
 514 864-3347

Encadrez les étudiants
www.cegepadistance.ca/tutorat
 514 864-6464

Liste des emplois offerts par cours
www.cegepadistance.ca/emplois



cégep@distance

Le Cégep@distance fait partie du Collège de Rosemont et offre une formation reconnue.



INSCRIPTION EN TOUT TEMPS !

**NOUVEAU DEC EN DÉVELOPPEMENT
Techniques d'éducation à l'enfance**